

3.1 Avec la hausse des prix, la valeur de la production des raffineries de pétrole rebondit

Le raffinage consiste à transformer le pétrole brut en différents produits finis, énergétiques (carburants, combustibles) ou non (lubrifiants, bitume et produits destinés à la pétrochimie entre autres). Le pétrole brut est, dans un premier temps, séparé par distillation en plusieurs coupes pétrolières, les plus lourdes pouvant, dans un deuxième temps, être craquées en molécules plus légères et mieux valorisables. Les produits ainsi obtenus font ensuite l'objet de procédés d'amélioration, visant notamment à en réduire la teneur en soufre ou, pour les supercarburants, à en augmenter l'indice d'octane.

Les biocarburants produits ou importés en France sont incorporés en raffinerie ou en dépôt aux carburants non issus de biomasse. Les informations fournies ci-dessous portent sur les produits raffinés, biocarburants exclus.

En 2021, la production nationale de produits raffinés, nette de la consommation propre des raffineries, s'élève à 36,0 Mtep (418,5 TWh), pour une consommation de matière première de 36,6 Mtep (figure 3.1.1). Malgré la reprise économique, elle continue de décliner en 2021 : - 1,8 %, après une chute de plus d'un quart en 2020 en raison de la baisse inédite de la demande due à la crise sanitaire (cf. 4.2). En 2021, deux installations ont été arrêtées durant plus de

la moitié de l'année. Par ailleurs, celle de Grandpuits (Seine-et-Marne) a été définitivement fermée au premier trimestre, afin d'être reconvertie en une plateforme sans pétrole, avec une unité de production de biocarburants, une unité de bioplastiques et une unité de recyclage chimique des plastiques.

Les raffineurs ont dépensé 18,1 Md€ en pétrole brut et autres charges de raffinage pour fournir des produits finis valorisés à 19,2 Md€. En euros constants 2021, la valeur de cette production augmente de 35,8 % par rapport à 2020 en raison du rebond des prix (cf. 1.2). Elle reste cependant très inférieure à celle de 2019 (- 27,3 %), la production n'étant pas revenue à son niveau d'il y a deux ans. En 2021, les raffineries ont dégagé un excédent de 1,1 Md€, soit 30 € pour chaque tonne équivalent pétrole de produit à distiller utilisé, contre 48 €₂₀₂₁ l'année précédente. Depuis plusieurs années, le raffinage en Europe doit faire face à une baisse de la demande intérieure, à des normes environnementales élevées et à une concurrence internationale intense. Ce contexte entraîne une décroissance tendancielle de la marge de raffinage du secteur.

Figure 3.1.1 : consommation de pétrole brut et autres charges de raffinage et production nette de produits finis des raffineries

	2017		2018		2019		2020		2021	
	En Mtep	En M€ ₂₀₂₁								
Consommation de pétrole brut et autres charges de raffinage	61,1	23 105	57,3	26 878	52,3	23 268	37,9	12 329	37,3	18 110
Production nette des raffineries	58,8	27 516	55,2	30 290	50,4	26 441	36,6	14 154	36,0	19 226
Solde	-	4 411	-	3 412	-	3 172	-	1 824	-	1 116

Note : la production est nette de l'autoconsommation des raffineries. Le rapport entre le solde calculé ici et la consommation peut présenter des écarts avec la marge de raffinage calculée et diffusée par la DGEC, car cette dernière s'appuie non sur des données réelles mais sur un modèle théorique de raffinerie en prenant en compte en outre un ensemble plus vaste de charges (dépenses de gaz naturel notamment).

Source : SDES, Bilan de l'énergie

Les raffineries françaises produisent principalement du gazole, qui regroupe le gazole routier et non routier, ce dernier produit étant utilisé pour certains engins mobiles non routiers et pour les tracteurs agricoles, avec les mêmes spécifications que celles du gazole routier, excepté sa coloration. Cette catégorie représente 37 % du total de la production en 2021. Les supercarburants comptent pour 21 % de la production, les produits non énergétiques pour 16 % et le fioul lourd pour 11 % (figure 3.1.2). Le fioul domestique et les autres gazoles

représentent 5 % du total de la production nationale de produits raffinés, le kérosène 3 %, le GPL 3 % et l'ensemble des autres produits 3 %. Cette répartition est relativement stable ces dernières années. Néanmoins, en 2021, la part du gazole augmente par rapport à celle de 2019 (+ 4 points), au détriment de celle du fioul domestique et des autres gazoles (- 4 points) et du jet kérosène (- 5 points), dont la demande a été très réduite du fait de la chute du transport aérien en 2020 et n'a repris que progressivement en 2021.

partie 3 : transformation, transport et distribution d'énergie en France

Figure 3.1.2 : production nette de produits finis des raffineries

En Mtep

	2017	2018	2019	2020	2021
Production nette des raffineries	58,8	55,2	50,4	36,6	36,0
Gazole	20,6	18,1	16,4	13,1	13,5
Supercarburants*	11,9	10,9	9,8	8,0	7,7
Produits non énergétiques**	8,2	8,1	6,9	5,4	5,7
Fioul lourd	6,0	5,5	5,9	3,9	3,9
Fioul domestique et autres gazoles	4,6	5,3	4,7	2,6	2,0
Jet kérosène	4,4	4,3	4,0	1,5	1,1
GPL	1,8	1,5	1,5	1,0	1,1
Autres***	1,3	1,2	1,3	1,2	1,0

* Y compris essence aviation.

** Naphta, bitumes, lubrifiants.

*** Coke de pétrole, pétrole lampant, autres produits.

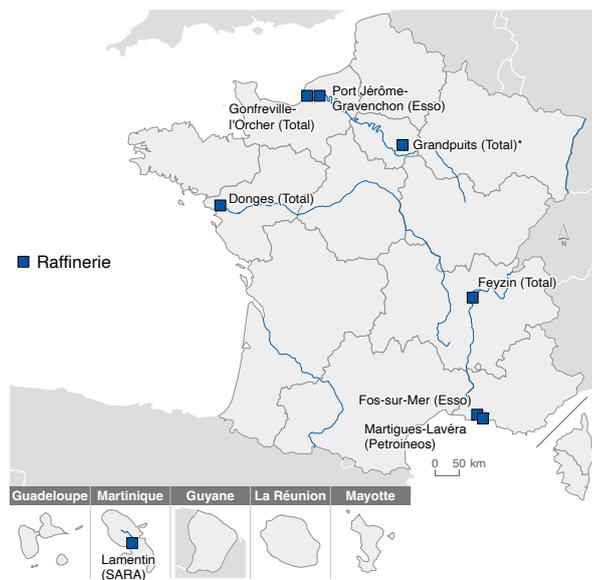
Note : la production est nette de l'autoconsommation des raffineries. À partir de 2018, la quantité correspondant à du gazole pêche est incluse dans le poste du fioul domestique et autres gazoles, comme l'est celle du diesel marine léger (DML), et non plus dans celui du gazole. Celle de gazole non routier, utilisé dans l'agriculture et la construction notamment, est regroupée avec celle du gazole routier dans le poste gazole, car il s'agit de fait du même produit sur le plan chimique.

Source : SDES, enquête auprès des raffineurs

Après la fermeture de plusieurs installations au début des années 2010, puis de celle de Grandpuits au début de l'année

2021, il ne restait en France fin 2021 que sept raffineries de pétrole brut (figure 3.1.3).

Figure 3.1.3 : raffineries de pétrole brut en 2021



* Cette installation n'exerce plus d'activité de raffinage de pétrole depuis le début de l'année 2021.

Source : DGEC